Comment identifier vos activités de traitement de données à caractère personnel ?

Identifier les traitements de données que votre entreprise exploite afin de remplir votre registre des activités de traitement n'est jamais chose aisée. Pourtant, souvent, un questionnement simple partant des principales personnes concernées puis des activités propres à votre entreprise, pourra vous permettre de déterminer facilement, si ce n'est tous vos traitements de données, du moins un très grand nombre d'entre eux.

Avez-vous des employés ? Si oui :

- Assurez-vous la gestion administrative de vos employés ?
- Avez-vous des délégués du personnel ?
- Avez-vous un fonds social?
- Avez-vous mis à la disposition de vos employés des téléphones fixes et/ou mobiles ?
- Avez-vous mis à la disposition de vos employés une messagerie électronique professionnelle?
- Avez-vous mis en place des outils de collaboration (chats, messagerie instantanée, visioconférence, etc.) ?
- Vos employés peuvent-ils faire du télétravail ?
- Assurez-vous la sécurité de vos locaux par le biais d'un dispositif de vidéosurveillance ?
- Avez-vous installé un contrôle d'accès à vos locaux (par le biais d'un système de badge par exemple) ?
- Avez-vous mis en place un système de badgeuse pour contrôler les horaires de vos employés ?
- Avez-vous installé un dispositif de géolocalisation dans les véhicules professionnels mis à disposition de vos employés ?
- (...)

Avez-vous des clients et/ou des fournisseurs ? Si oui :

- Tenez-vous un fichier de vos fournisseurs?
- Tenez-vous un fichier de vos clients/prospects?

- Communiquez-vous avec eux par le biais d'un site Internet qui présente votre société/vos services/vos produits ?
- Proposez-vous de la vente en ligne ?
- Avez-vous mis en place des programmes de fidélité ?
- Avez-vous un fichier lié aux réclamations clients ?
- (...)

Etes-vous soumis à des règlementations particulières inhérentes à votre activité ? Si oui :

- Avez-vous mis en place un dispositif d'alertes professionnelles ? (Ordonnance Souveraine n° 1.284 du 10 septembre 2007 modifiée; Loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, modifiée; Loi n° 1.457 du 12 décembre 2017 relative au harcèlement et à la violence au travail, modifiée; etc.)
- Etes-vous assujetti à la Loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, modifiée ?
- Etes-vous assujetti à l'Ordonnance Souveraine n° 8.664 du 26 mai 2021 relative aux **procédures de gel des fonds et des ressources économiques** en application de sanctions économiques internationales, modifiée ?
- Avez-vous mis en place des mesures pour éviter la perte ou le vol de vos données confidentielles?
- Avez-vous mis en place un ou des dispositif(s) de surveillance, de détection et/ou d'alerte des menaces internes et/ou externes ?
- Collectez-vous des informations liées à la gestion du contentieux ?
- (...)

Vous êtes un établissement bancaire ou assimilé, un établissement de crédit ou un établissement financier :

- Collectez-vous des données liées à la tenue des comptes de la clientèle ?
- Avez-vous mis en place un dispositif d'enregistrement des conversations téléphoniques à de fins de traçabilité des ordres, conformément à l'Ordonnance Souveraine n° 1.284 du 10 septembre 2007 modifiée portant application de la Loi n°1.338 du 7 décembre 2007 modifiée sur les activités financières ?

- Etes-vous assujetti à la **règlementation dite** « **FATCA** » et au respect des obligations fiscales mise à la charge des établissements financiers par la législation américaine auprès de l'Autorité fiscale américaine (Internal Revenue Service ou IRS) ?
- Collectez-vous des données concernant la gestion des crédits et prêts consentis à des personnes physiques ?
- Collectez-vous des informations portant sur les valeurs mobilières et autres instruments financiers ?
- (...)

Vous exercez dans le domaine de l'immobilier :

 Collectez-vous des informations liées à la gestion et les négociations de biens immobiliers?

Vous êtes un organisme d'assurance, de capitalisation, de réassurances ou d'assistance dûment habilité :

 Collectez-vous des informations liées à la passation, la gestion et l'exécution des contrats?

Vous exercez dans le domaine de la santé :

Avez-vous des dossiers sur vos patients ?

Vous êtes une association ou une fédération d'associations :

• Collectez-vous des données sur vos membres ?

(...)